

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 431 du 17 avril 1950 :

n° 431

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 avril 1950

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1950

Date du numéro

30 avril 1950

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence est accordé aux miliciens : Abdillaye Waberi, 1er classe, mle 1466, 1er compagnie, trois mois à passer à Dire-Daoua ; isman Mohamed, 1er classe, mle 2072 1er compagnie, deux mois à passer à Argheissa (Somaliland) ; Moussa Farah, caporal, mle 1111, 2e compagnie, trois mois à passer à Ali-Sabieh. Pendant leur congé ces miliciens percevront la solde nette dégagee de tous accessoires.